

**Nous vous informons que, pour vous préserver des urtications qu'elles sont capables de provoquer chez l'humain et les animaux et protéger les pins de ce site, un traitement par pulvérisation d'un produit biologique a été réalisé. Il cible les Processionnaires du pin.**

**La pulvérisation a été réalisée avec un véhicule et une turbine le 6 novembre 2020**

**Nous vous recommandons de ne pas vous approcher des sujets traités. Pensez également que les chenilles sont elles-mêmes très dangereuses.**

**Soyez prudents, limitez votre exposition et ne touchez pas les chenilles ou les zones où elles ont circulé.**